

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 16 JANVIER 1797.

Extrait d'une lettre de Naples, du 20 Décembre.

Il a été encore chanté hier à la chapelle de la cour un *Te Deum* solennel, à l'occasion du rétablissement de la paix; ensuite Leurs Majestés, accompagnées du premier ministre, M. le général Acton, du Prince de Castel-Cicala, ministre des affaires étrangères, et de toute la cour, se sont rendues à Caserta, où Elles passeront l'hiver.

Le Roi a décoré de l'ordre de St. Janvier, le prince de Belmonte-Pignatelli, qui retournera, par Naples, à son poste près la cour de Madrid. Il sera remplacé près du gouvernement de France, par le commandeur Russo, notre envoyé à Lisbonne, lequel se rendra, par Londres, à Paris. Le chevalier de Vintimiglia vient d'être nommé pour lui succéder près S. M. Très Fidelle.

Il a été envoyé dernièrement, de la part de S. M., un beau service de porcelaine en présent, au ministre françois Charles Delacroix.

Extrait d'une lettre de Vienne, du 8 Janvier.

L'on reçut ici, le 5, la nouvelle que les négociations entamées par lord Malmesbury avoient été rompues, et que ce ministre avoit reçu l'intimation de quitter Paris. Cette conduite du Directoire a d'autant plus lieu de surprendre, que l'ambassadeur anglois étoit chargé de proposer le *status quo ante bellum*. Le même jour 5, un courrier fut expédié pour Petersbourg. Le lendemain, le courrier françois qui étoit toujours ici, reçut ordre de quitter sans délai la capitale et les Etats héréditaires. Le conseil de guerre ordonna en même tems une levée de 50 mille recrues, dont Vienne et ses faubourgs fourniront 3000. — L'on fait maintenant pour certain, que la mission du général

Clarck avoit pour objet d'engager notre cour à faire une paix séparée.

De Londres, le 28 Décembre.
(par la voie de France.)

Lord Malmesbury est arrivé ici hier. Il s'est tenu aussitôt un conseil où tous les ministres ont assisté. Le résultat n'en est pas connu, mais on ne parle plus que de mesures vigoureuses.

L'on a à-présent la certitude que la flotte de Brest a une autre destination que l'Irlande; l'on a de nouvelles raisons de croire qu'elle a pris la route des Indes-Occidentales.

L'on a publié hier une déclaration Royale qui est de la teneur suivante:

„Les négociations que le désir le plus vif de voir la paix rétablie avoit engagé Sa Majesté à ouvrir à Paris, ayant été rompues subitement par le gouvernement françois, le Roi croit devoir à lui-même et à son peuple, de rendre publiques les circonstances qui ont précédé et accompagné une négociation si importante pour l'intérêt général de l'Europe.

„Il est notoire qu'au commencement de cette année, S. M. s'élevant au-dessus de la considération de maintes difficultés et circonstances décourageantes, résolut de faire telles démarches qui seroient les plus propres à frayer le chemin à des négociations, si Elle trouvoit chez les ennemis un désir réciproque. Elle fit faire, en son nom, par son ministre en Suisse, des ouvertures, tendantes à le convaincre d'une manière plus précise des dispositions du gouvernement françois relativement à la paix. La réponse qu'Elle reçut fut en même tems fière, déclinatoire et évasive; on affectoit de douter de la sincérité des sentimens dont la conduite de S. M. donnoit une preuve si convaincante;

on y faisoit des objections dénuées de fondement contre le mode de négociation proposé par S. M. (savoir, un congrès général, moyen par lequel la paix a été si souvent rétablie en Europe) et l'on omettoit à dessein de s'expliquer sur le désir que S. M. témoignoit d'apprendre, quel autre mode de négociations la France pourroit préférer. On établissoit en même tems dans cette réponse, un principe qui devoit être regardé comme la condition préliminaire et indispensable de toute négociation; un principe d'après lequel toutes les conditions de paix n'étoient point déterminées par les règles ordinaires de la justice, de la politique et des convenances respectives, mais établies de manière que toutes les autres puissances eussent dû se soumettre entièrement à une prétention fondée sur les loix intérieures et la constitution particulière de la France, comme si celle-ci avoit le pouvoir absolu de se mettre au-dessus des traités qui ont été conclus par des Etats indépendans, de commander à leur intérêt, d'annuler leurs engagements, et de disposer de leurs possessions. (*La juine à demain*).

Extrait des Nouvelles de Paris, des 5 & 6 Janvier.

L'escadre de Toulon, commandée par le contre-amiral Villeneuve, est entrée, le 3 de ce mois (23 Déc.) dans la rade de l'Orient. Elle étoit partie de Toulon, le 11 Frimaire, et sa traversée a été des plus heureuses; elle a passé devant Gibraltar, le huitième jour de son départ, et elle a su échapper à la surveillance de la flotte angloise, qui y étoit mouillée. Elle s'est présentée, le 30 Frimaire (20), devant le port de Brest, dont elle a trouvé l'entrée bloquée par 21 vaisseaux de ligne anglois, qui l'ont poursuivie pendant trois jours. Le contre-amiral Villeneuve a su éviter cette force supérieure, par d'habiles manœuvres; et il est ainsi parvenu dans la rade de l'Orient, d'où il doit se rendre à Brest. Il résulte de cet événement, que les anglois n'ont pas été plus heureux pour intercepter cette escadre, qu'ils ne l'ont été pour empêcher notre armée navale de sortir. (*Rédacteur*).

Voilà onze jours que la flotte est partie de Brest; si elle étoit en Irlande, on auroit eu le tems d'en avoir des nouvelles: chaque jour qui s'écoule ajoute un degré de probabilité à l'opinion de ceux qui pensent que l'expédition est dirigée vers un autre point.

On parle de Fichégru pour remplir la place qui va vaquer au Directoire.

Il faut que l'idée du tachygraphe soit une idée bien féconde; car depuis qu'on en a parlé au corps législatif, nous avons vu naître sept à huit journaux, qu'on doit considérer comme

autant de petits tachygraphes. Ici c'est le *Créole*; plus loin c'est le *Mémor* (on seroit tenté de croire que ce dernier n'est pas nouveau); à peine j'achevois de lire le prospectus du *Déjeuner*, qu'on est venu m'apporter un premier numéro de la *petite Poste de Paris*: on distribue aussi la *Clef des cabinets de l'Europe*, par une société de gens de lettres. Où diable ces Messieurs ont-ils pris cette clef? Le *Journal des Musées*, dont les auteurs disent avoir la clef du Parnasse, sollicite aussi une place dans la bibliothèque des curieux; mais au milieu de toutes ces feuilles, dont la scène du jour est jonchée, se fait remarquer la *Tribune publique*, ou *Journal des élections*: cette tribune n'est point une tribune prostituée, et les écrivains qui y parlent, proscrits en Vendémiaire, sont aussi recommandables par leurs talens que par leurs persécutions. L'affiche du *Conteur* couvre, depuis quelques jours, tous les murs de Paris. On crioit, ces jours derniers, le journal des *Filles du Palais-Royal*; c'est le journal de bien du monde: on crioit aujourd'hui sur le Pont-Neuf les *Annales des incroyables*: on assure que ce sont les bulletins officiels de nos généraux. Que Dieu fasse paix aux auteurs de ces sublimes productions; mais je crains bien que leurs prospectus ne soient des billets d'enterrement. (*Quotidienne*).

On a déposé provisoirement dans les prisons de Troyes le marquis de Saint-Aignan, que l'on conduit de brigade en brigade. Il est parti de Strasbourg, avec quatorze compagnons d'infortune. Tous les quinze sont tombés au pouvoir des françois, dans une des dernières affaires. Le sentiment unanime étoit qu'ils devoient être compris dans le cartel d'échange. Le général Moreau a été d'un avis contraire; on les envoie dans leurs départemens respectifs, pour être jugés comme émigrés. (*Ibid*).

Lettre officielle écrite de Cadix le 26 Frimaire (15 Déc.) au ministre de la marine.

La frégate de la république, la *Vestale*, de 26 canons de 12, faisant partie de la division du contre-amiral Villeneuve, ayant cassé son mâst de beaupré dans un coup de vent, reçut l'ordre de venir se réparer ici; elle le rendoit dans ce port, lorsqu'elle fut attaquée par la frégate angloise la *Thersscore*, de 46 canons et 8 obus. Après un combat d'une heure trois quarts, pendant lequel elle fut entièrement démâtée, et eut le malheur de perdre son commandant, le citoyen Foucaut, elle se vit obligée de céder à la supériorité de force; mais je vous apprendrai que, hier, se trouvant mouillée près de Cadix avec la frégate angloise, et celle-ci ayant repris la mer, la laissant à l'ancre, son équipage

à arboré pavillon François, après avoir contraint les Anglois qui se trouvoient à bord, de se rendre. Je viens de faire remorquer cette frégate par quatre chaloupes, et elle est entrée en baie ce soir, rase comme un ponton. Je vais faire tout mon possible pour la mettre dans le cas de reprendre la mer dans une quinzaine de jours.

Lettre du général Buonaparte au directoire exécutif. — Du quart. gén. de Milan le 8 Nivôse. (28 Dec.).

L'armée du général Alvinzi est sur la Brenta & dans le Tyrol; l'armée de la république est le long de l'Adige & occupe la ligne de Montebaldo, Corona, Rivoli. Nous avons une avant-garde en avant de Verone & une autre en avant de Porto Legnano.

Mantoue est cernée avec le plus grand soin; d'après une lettre de l'Empereur à Wurmsler, qui a été interceptée, cette place doit être à toute extrémité: la garnison ne se nourrit que de viande de cheval.

Je vous le répète avec une vraie satisfaction, la république n'a point d'armée qui désire, plus que celle d'Italie, le maintien de la constitution sacrée de 1795, seul refuge de la liberté & du peuple François. L'on hait ici & l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir le plus cher du soldat. Il ne demande pas la paix qu'il désire intérieurement, parcequ'il sait que c'est le seul moyen de ne la pas obtenir, & que ceux qui ne la désirent pas, l'appellent bien haut pour qu'elle n'arrive point; mais il se prépare à de nouvelles batailles pour la conquérir plus sûrement.

Signé, Buonaparte.

Extrait d'une autre lettre du général en chef.

Les Vénitiens, citoyens directeurs, ayant accablé de soins l'armée du général Alvinzi, j'ai cru devoir prendre de nouvelles précautions, celle de m'emparer du château de Bergame, qui domine la ville de ce nom, afin d'empêcher les partisans ennemis de venir gêner nos communications de l'Adda à l'Adige. Cette province de l'état de Venise est mal intentionnée à notre égard. Il y avoit dans la ville de Bergame un comité chargé de répandre les nouvelles les plus ridicules sur le compte de l'armée; c'est sur le territoire de cette province qu'on a le plus assassiné de nos soldats, & c'est de là que l'on favorisoit la désertion des prisonniers autrichiens. Quoique l'occupation de la citadelle de Bergame ne soit pas une opération militaire, il n'en a pas moins fallu du talent & de la fermeté pour l'obtenir. Le général Baraguey d'Hilliers que j'en avois chargé, s'est, dans cette occasion, parfaitement conduit. Je vais lui donner le commandement d'une brigade, & j'espère qu'aux premières affaires, il méritera sur le champ de bataille, le grade de général de division.

Signé, Buonaparte.

De Bruxelles, le 4 Janvier.

Nous apprenons par des lettres de Nieupport et d'Ostende, que depuis quelques jours plusieurs bâtimens de guerre Anglois, de différentes grandeurs se sont avancés jusqu'à la vue de ces villes: Quelques barques de pêcheurs ont été prises par ces bâtimens; ceux qui étoient dedans ont été interrogés sur le commerce qui se faisoit avec Ostende, et surtout s'il y avoit dans ce port des navires marchands. Après avoir pris toutes

les informations qu'ils désiroient, les vaisseaux Anglois ont relâché les pêcheurs, et c'est d'eux que l'on tient ces détails. D'autres bâtimens de guerre ont également reparu à l'embouchure de l'Escaut et à celle de la Meuse. On ignore quel peut être le projet des Anglois; mais il est apparemment que leur but est d'achever la destruction du commerce hollandois; car quant au nôtre, grâces à la république, il est anéanti depuis longtems.

Les plus superbes domaines provenant de la réforme du clergé régulier dans la Belgique, sont soumissionnés pour des sommes de la plus petite valeur, & ces achats se paient en bons territoriaux qui perdent en ce moment au de-là de 60 pour 100. La belle abbaye d'Asslighem, bâtie nouvellement, & dont les matériaux seuls, en la démolissant, valent au moins 400 mille livres, est soumissionnée pour 130 mille liv. en bons, c'est à dire, pour environ 36 mille liv. en valeur réelle. Aussi, est ce un scandale de voir comment les fripons prospèrent, & les grosses fortunes qui s'élèvent chaque jour du sein du néant & de la poussière.

De Bruxelles, le 6 Janvier.

Le mécontentement qui règne depuis longtems dans ces provinces, vient d'éclater dans plusieurs endroits, et surtout dans nos environs. L'on n'a pas encore à ce sujet de renseignemens bien positifs; en attendant, voici comment une feuille publique de ce pays raconte ce qui s'est passé près de nous.

„Les habitans du village de Moorlele, département de l'Escaut, se sont soulevés, à ce que l'on assure, par les conseils du seigneur du village et par d'autres instigations de divers autres personnages; quoiqu'il en soit, le tocsin a sonné dans cette commune, et un grand nombre de ces habitans, après s'être armés de toutes les armes qui étoient en leur possession, se sont mis en marche, la cocarde noire au chapeau, et aux cris de *vive l'Empereur!* Les rébellés se sont portés de suite sur l'abbaye d'Asslighem, située à deux lieues d'ici, où se trouvoit un détachement de troupes républicaines commandé par un officier. Cette petite troupe trop faible pour résister à un corps de près de 200 hommes, voulut se sauver à son approche; mais ceux-ci l'avoient prévu, et le chemin lui étoit coupé; ces militaires furent de suite défilarmés avec violence et maltraités; leurs cocardes nationales arrachées et jetées au feu. Après quoi ces prisonniers furent étroitement enfermés dans une grange, où on les laissa jusqu'au moment de leur délivrance sans manger ou boire. Cette expédition ainsi terminée, les rébellés établirent un poste dans l'abbaye d'Asslighem; ensuite ils marchèrent en avant, faisant tous les efforts imaginables pour engager les habitans des campagnes à se soulever et à se joindre à leur troupe; mais, c'est en vain

qu'ils mirent tout en œuvre pour remplir leur but; partout les paysans restèrent dans la plus grande sécurité. Cependant à la nouvelle de ce soulèvement inattendu, on fit partir de Gand un détachement de la garnison, pendant qu'un corps de troupes, composé de cavalerie et d'infanterie avec du canon, partit de Bruxelles pour se rendre sur les lieux. A l'approche de la force armée, les rebelles se dispersèrent: quelques-uns se jetèrent dans l'abbaye d'Afflighem, où ils se barricadèrent à la hâte. Ces derniers ayant fait feu sur la troupe, aussitôt la porte fût enfoncée à coups de canon, et les soldats, irrités de la résistance, tuèrent ou blessèrent plusieurs de ces révoltés; le valet-de-chambre du baron de Moorlele a été fait prisonnier dans cette occasion avec deux autres individus qui sont actuellement dans les prisons de cette ville. Les François enfermés dans la grange, ont été délivrés par leurs frères d'armes; après quoi l'officier qui commandoit dans cette affaire, laissa une forte garde sur les lieux et revint à Bruxelles avec le reste de la troupe. En ce moment, l'on fait des recherches pour connoître les auteurs de cette révolte, et des ordres sont donnés pour l'arrestation de quelques personnes soupçonnées de complicité. Tandis que cela se passoit d'un côté, d'autres paysans armés, au nombre d'environ quarante, se portèrent des environs de Bochefort sur Etterbeeck, en tenant les propos les plus séditieux. Des patrouilles de dragons et de chasseurs ont d'abord été expédiées de Bruxelles; quatre de ces hommes ont été arrêtés et conduits ici dans la prison criminelle. Il paroît qu'une commission militaire va être établie incessamment pour juger les coupables.

Les personnages suédois sont arrivés le 3 au matin ici, & se sont remis en route aujourd'hui pour Paris: Mr. de König, chargé d'affaires du Roi de Suède, & Mr. de Gauthier envoit de la cour de Berlin auprès du gouvernement François; Mrs. Bachmann, négocians de la ville de Gorhenbourg; & le citoyen Déotours, officier François, employé pour les affaires étrangères à Hambourg. Tous ces Mrs. étoient accompagnés de leurs secrétaires & d'une suite de domestiques assez nombreuse.

La loi relative au payement du droit de patente va s'exécuter à la rigueur dans les départemens réunis; déjà plusieurs gros négocians de cette ville ont été poursuivis par les commissaires du pouvoir exécutif par devant les juges de paix, & ils ont été obligés de se munir de parentes pour éviter l'amende prononcée par la loi du quintuple de la valeur de la patente.

Extrait d'une lettre de la Haye, du 4 Janvier.

Le placard publié en dernier lieu pour l'armement de la bourgeoisie, déplaît à la plus grande partie des habitans, et tout annonce qu'il rencontrera de telles difficultés dans son exécution, que l'on sera forcé d'y apporter de grandes modifications. En général l'état actuel des

choses est peu satisfaisant pour la nation Batave; tandis que ses représentans font de beaux discours et discutent sur des objets aussi abstraits qu'une déclaration des droits, les Anglois leur enlèvent successivement les sources de leurs richesses. L'on ne doute pas que Batavia n'éprouve bientôt le sort des isles Molucques.

Extrait d'une lettre de Bâle, du 11 Janvier.

Il est arrivé ici aujourd'hui un officier autrichien, qui a accompagné jusqu'aux frontières de la Suisse le courrier François qui a fait un si long séjour à Vienne. Ce courrier a été renvoyé sans aucune dépêche.

Les trois officiers Suisses, accusés d'avoir favorisé les Autrichiens en reculant leurs postes sur la frontière lors de l'affaire du Petit-Huningue, sont en arrestation depuis la fin du mois dernier. Les informations sur cette affaire sont poussées avec beaucoup de rigueur d'après les représentations sérieuses qui ont été faites par le ministre François.

L'on n'entend qu'une très foible canonade, depuis hier, du côté de Huningue. Il paroît que la reddition de Kehl a découragé les François.

De Cologne, le 6 Janvier.

Aujourd'hui, les troupes Françaises qui sont ici se sont mises sous les armes et ont été passées en revue. C'est ordinairement là le prélude d'un mouvement prochain, et l'on en infère que les opérations pourroient bientôt recommencer sur le Bas-Rhin.

La communication avec l'autre rive est toujours fermée.

De Neuwied, le 2 Janvier.

Le 29 Décembre, un magasin à poudre des François sauta près de la Tour-Blanche; deux maisons furent réduites en cendres par cet accident. Il y a quelques jours que les François nous amenèrent de la Tour-Blanche un bateau-plat chargé de marchandises destinées pour cette ville. C'est d'après une permission du commissaire du gouvernement, Alexandre, qu'on avoit fait venir ces marchandises de Cologne.

On sait que la ville de Coblenze avoit été mise en état de siège depuis le dernier passage du Rhin par les Autrichiens. Il paroît que le général François qui y commande, a levé cet ordre, car depuis avant hier les boutiques & les portes des maisons fermées depuis si longtems, ont été rouvertes.

On a publié hier au Thal d'Ehrenbreitstein, que le passage du Rhin ne sera désormais permis qu'aux personnes qui prouveront que leurs affaires exigent indispensablement leur présence sur la rive gauche; elles devront à cet effet être munies d'attestations juridiques.

Des Bords du Mein, le 15 Janvier.

Le quartier-général de S. A. R. l'Archiduc Charles vient d'être transféré à Schwezingen.